



UNSA Spectacle et Communication

Créée le 14 janvier 2003, la **Fédération Spectacle et Communication** de l'**UNSA** regroupe les syndicats des secteurs du spectacle, de l'audiovisuel, de la culture, de la presse, de l'édition, de la publicité, des arts, des loisirs...et de la communication sous toutes ses formes.

Rassemblés au sein de la Fédération, les artistes interprètes, les musiciens, les techniciens et administratifs du spectacle vivant et de l'audiovisuel, les journalistes, les enseignants artistiques, les interprètes de conférence, les agents des sociétés d'auteurs... et les divers professionnels de la culture et de la communication représentent maintenant plus de 3.000 adhérents et font de notre Union l'une des toutes premières fédérations nationales du secteur.

L'UNSA promeut un **syndicalisme rénové, dynamique, constructif et solidaire**, dans lequel les syndicats professionnels et les sections d'entreprise gardent une **totale autonomie d'action** et de revendication, dans l'intérêt des salariés et au plus proche de leurs problèmes particuliers.

La **Fédération UNSA – Spectacle et Communication** regroupe notamment :

- le SIA, artistes interprètes
- le SNEA, musiciens et enseignants artistiques
- le SICS : interprètes de conférence
- le SNAICS : professionnels de la culture, de la communication et des spectacles
- le SNAPSA : personnels des sociétés d'auteurs
- UNSA-Publicité : professionnels de la publicité
- + Libres : personnels de Canal+
- UNSA-Disneyland : personnels de Disneyland Paris
- le Syndicat « Autonome PagesJaunes » (secteur de la publicité)
- UNSA – JC Decaux (secteur de la publicité)
- Le SADPCF : Syndicat Autonome des Personnels de la Comédie Française
- UNSA Radio-France

Le SIA est signataire de nombreux accords collectifs concernant les artistes interprètes, notamment dans les secteurs de la Télévision et du Doublage.

Le SNEA est implanté dans plusieurs orchestres, avec des élus notamment à Paris, Lille, Rennes, Rouen.

Le SICS est le seul syndicat français regroupant les interprètes de conférence.

Le SNAICS est présent notamment dans les entreprises culturelles, de la presse et de l'édition.

A Canal+, notre syndicat UNSA reste la première organisation syndicale au sein du Groupe (scrutin 2016).

A Disneyland, plus grande entreprise privée d'île de France, notre syndicat UNSA est devenu la 3^{ème} organisation lors des élections de novembre 2016 (plus de 15% des voix)

Le SNAPSA est implanté à la SACEM et à la SACD (1^{er} syndicat), avec plusieurs élus dans ces deux Sociétés de Perception et de Répartition des Droits.

Les syndicats UNSA de la publicité sont représentatifs chez JC-Decaux, Clear Channel, Pages-Jaunes, Hopscotch et dans plusieurs entreprises du Groupe Publicis.

Le SADPCF s'est classé deuxième syndicat lors des dernières élections à la Comédie Française et compte plusieurs élus tant au Comité d'Entreprise qu'au Comité d'Administration.

A Radio-France, l'UNSA est devenue représentative dès sa première participation en 2013/2014.

La **Fédération** a activement participé en 2014 à la Mission de Concertation sur l'intermittence : plusieurs de ses préconisations ont finalement été reprises dans l'accord du 28 avril 2016.

La **Fédération** est également intervenue lors de l'élaboration de la Loi « Liberté de Création, Architecture et Patrimoine » du juillet 2016.